

## **SCOLARITÉ** CENTRALE

scocentrale@univ-perp.fr 04 68 66 22 95



## LES PROCÉDURES

LE TRANSFERT DÉPART à partir du 20/06







TRANSFERTS

DÉPARTS



1er CAS

Depuis mon ENT étudiant rubrique scolarité, Vignette transfert départ, je saisis ma demande.

Après validation par la scolarité centrale

- 1. J'imprime et signe ma fiche départ
- 2. Je la fais signer par mon université d'accueil
- 3. Je renvoie la fiche par mail à: esup-transferts@univperp.fr, je n'oublie pas dans le mail d'indiquer l'adresse ÉTUDIANT EN 2021/2022 mail du bureau des transferts de ma nouvelle université A réception, nous envoyons votre dossier par courriel à votre université d'accueil





ANSFERTS





2ème CAS **ÉTUDIANT NON INSCRIT** EN 2021/2022



Je me connecte à l'application: https://etransferts.univperp.fr/esup-transferts/

Vignette transfert départ, je saisis ma demande. Après validation par la scolarité centrale

- 1. J'imprime et signe ma fiche départ
- 2. Je la fais signer par mon université d'accueil
- 3. Je renvoie la fiche par mail à: esup-transferts@univperp.fr, je n'oublie pas dans le mail d'indiquer l'adresse mail du bureau des transferts de ma nouvelle université

A réception, nous envoyons votre dossier par courriel à votre université d'accueil

